La pyrale du Buis

Introduction



Chenille

La **Pyrale du buis** (***Cydalima perspectalis***) est un insecte invasif (papillon) d'Extrême-Orient, introduit accidentellement en Europe dans les années 2000.



Imago (papillon)

C'est une espèce de lépidoptère de la famille des Crambidae. Sa chenille est responsable de dégâts spectaculaires sur le buis, dans les jardins et la massifs forestiers du sud-est de la France. Elle se nourrit des feuilles et de l'écorce de ces arbustes.

Un article récent dans la revue Sciences et Avenir (mai 2020 n° 879, pp. 80-81) relance l'impact de ce ravageur sur le Buis (*Buxus sempervirens*). Nous devons rester sur nos gardes concernant l'Olivier. Cette chenille menace la région PACA, l'Occitanie et le Causse du Larzac. Encore une maladie

émergente venue à pied par la Chine ? A pied au départ puis en avion dans des pots de buis décoratifs.

1 – Morphologie

Cet insecte présente deux formes dans son cycle.

1.1 Le papillon (forme adulte ou imago)

L' imago est un papillon nocturne, attiré par la lumière, qu'on peut voir tournoyer autour des réverbères, mais qu'on ne voit voler de jour que s'il a été effarouché.

1.2 – La chrysalide (forme intermédiaire ou nymphe)

La chrysalide (nymphe) mesure 21 mm de long, de couleur brune. Elle est protégée par un cocon de feuilles et de soie.

1.3 – La chenille (forme larvaire)

Sa chenille ne semble consommer que des feuilles de buis, et l'invasion de l'espèce provoque de lourds dégâts dans les populations européennes de buis, ornementales comme sauvages. L'espèce figure depuis 2008 sur la liste d'alerte de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP, 2007). Mais la menace est potentielle sur l'Olivier.

La tête est noire, la chenille possède 11 paires de fausses-pattes. (voir illustrations en-tête)

En France, son introduction accidentelle a été repérée en 2008 en Alsace, mais le nombre d'individus laisse penser

qu’elle date de 2005 au moins. En une décennie, elle a conquis l’intégralité du pays

À l’été 2017, la Belgique fait aussi face à une invasion. Les régions de Bruxelles et des Brabants flamand et wallon sont particulièrement touchées, les buis de nombreux jardins étant ravagés par l’insecte. L’espèce aurait été introduite accidentellement dans le pays via des végétaux importés d’Asie.

1.4 – Les oeufs

Dès l’émergence des adultes et l’accouplement, la femelle dépose ses oeufs sous forme de petits paquets. La femelle qui a une durée de vie d’environ 15 jours, pond à plusieurs reprises. En laboratoire, elle dépose entre 800 et 1200 oeufs. La ponte est d’aspect translucide, généralement sur la face inférieure de la feuille. Elle est difficile à repérer au premier abord. Les jeunes chenilles vont se former et quelques jours plus tard, on pourra observer les têtes noires des chenilles au travers du chorion des oeufs.

1.5 – La plante hôte

La plante hôte est le buis. Les chenilles se nourrissent exclusivement de buis (*Buxus*), dont elles consomment les feuilles et l’écorce. Elles ont plus précisément été observées en Europe sur *Buxus sempervirens* (Buis commun), sur la variété horticole *rotundifolia* de ce dernier (Buis à feuilles rondes), ainsi que sur *Buxus colchica* (Buis de Colchide ou du Caucase).

Nous citons cette Pyrale dans la mesure où elle appartient à la famille des Crambidae, comme la Pyrale de l’Olivier (ou du Jasmin). C’est un insecte à surveiller, dans la mesure où il pourrait s’adapter et «sauter» sur l’Olivier, ce que nous n’espèrons pas.

2 – Biologie

Nous renvoyons le lecteur vers le site Wikipédia.

3 – Lutte

Nous renvoyons le lecteur vers le site Wikipédia et le site de l'INRA..

Essentiellement, comme pour la Pyrale du Jasmin-Olivier, il faut traiter les jeunes chenilles avec des pulvérisations d'une solution de Bacille de Thuringe.

3.1 – Lutte biologique

La biodiversité dans les jardins est le meilleur insecticide.

Comme pour la Pyrale de l'Olivier, la lutte est avant tout biologique. L'INRA préconise le ramassage des chenilles (échenillage) : elles ne sont pas urticantes et ne causent pas de brulures car non-urticantes.

Les jeune chenilles du stade 1 seront traitées au Bacille de Thuringe, souche kurstaki (BtK) par pulvérisation de solution dans l'eau. Il faut trois traitements dans l'année car il y a 3 vols de papillons et 3 périodes de ponte.

L'INRA demande de ramasser aussi les pontes (œufs) afin de voir s'il n'y en a pas qui hébergeraient des parasitoïdes. Il existe un insecte oophage, l'éphippigère des vignes connu pour dévorer les pontes de lépidoptères.

Enfin, il y a un prédateur «naturel», le Frelon asiatique (*Vespa vellutina*) qui est capable de percer les abris des chenilles et de les emporter pour nourrir leu couvain. Néanmoins, ce prédateur n'est pas du tout apprécié par les apiculteurs dont il impacte les ruches.

Contre les papillons adultes, avant qu’ils ne pondent, l’attraction lumineuse des lampadaires doit être mise à profit. Ces lampadaires attirent aussi les chauve-souris qui font une grosse consommation de papillons.

Les petits passereaux ont commencé à se nourrir de cette chenille. Les encourager avec des nichoirs pour les attirer.

3.2 – Lutte chimique

Cette lutte contre les chenilles essentiellement est réservée aux professionnels détenteurs du certiphyto. Elle n’est pas recommandée par l’INRA car beaucoup de chenille ne sont pas atteintes par l’insecticide de contact, ce dernier se révèle toxique pour l’utilisateur.

Enfin, la destruction des adultes se fait par piégeage.



Chevalier du Mérite Agricole

Raymond GIMILIO
Consultant oléicole, Chevalier du Mérite Agricole
Oléiculteur à Claret
Membre du CA UPPO34
Majoral et Vice-Président des Chevaliers de l'Olivier du Languedoc



Dégustateur CGA Paris Produits oléicoles